



HAL
open science

Manuscrits de Tombouctou : un patrimoine à l'épreuve de la guerre

Mor Dieye

► **To cite this version:**

Mor Dieye. Manuscrits de Tombouctou : un patrimoine à l'épreuve de la guerre. Colloque international "Patrimoine documentaire en danger : Quelles stratégies de préservation dans les zones en situation de conflits?", Commission nationale pour l'UNESCO; Comité sénégalais Mémoire du monde, Sep 2014, Dakar, Sénégal. pp.171-184. hal-01873510

HAL Id: hal-01873510

<https://hal.science/hal-01873510>

Submitted on 29 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



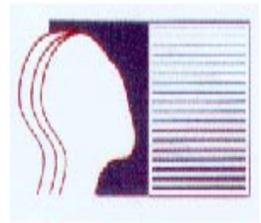
United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Memory of
the World

Mémoire
du Monde



COMNAT/UNESCO

Patrimoine documentaire en danger : Quelles stratégies de préservation dans les zones en situation de conflits ?



Colloque international organisé à Dakar : 4-6 septembre 2014



EBAD-UCAD

Actes du colloque international

**Patrimoine documentaire en danger :
Quelles stratégies de préservation dans les zones en
situation de conflits ?**

© Les Éditions de l'ÉBAD

Tous droits de reproduction réservés

ISBN 979-10-96109-01-2

Du 04 au 06 septembre 2014, s'est tenu à Dakar à l'Hôtel et Résidence « Le Ndiambour » le Colloque international sur le thème : «PATRIMOINE DOCUMENTAIRE EN DANGER : QUELLES STRATEGIES DE PRÉSERVATION DANS LES ZONES EN SITUATION DE CONFLITS?».

Organisée par la Commission nationale pour l'UNESCO (COMNAT / UNESCO), en étroite collaboration avec le Comité sénégalais Mémoire du monde (CSMM), la rencontre avait les objectifs suivants :

- explorer les mécanismes économiques, sociaux, culturels, politiques et religieux à l'origine de ces déprédations sur les fonds documentaires ;
- revisiter les principaux concepts, modèles et théories en cours dans la gestion et la préservation des fonds documentaires;
- faire un état des lieux, diagnostiquer et évaluer les programmes déjà existants de sauvegarde des fonds documentaires mis en danger lors d'un conflit ;
- identifier les stratégies, les opportunités et les défis qui se posent à chaque pays dans le cadre de la sauvegarde du patrimoine mis en danger par un conflit armé ;
- partager les bonnes pratiques en cours dans les différents pays pour une démarche plus inclusive et adaptée au contexte local ;
- identifier les solutions technologiques pour la dématérialisation des supports et la sauvegarde du patrimoine immatériel en dehors des zones de conflit ;
- intégrer efficacement la protection du patrimoine documentaire dans les plans de sauvegarde et de récupération des documents après un conflit armé ;
- sensibiliser les familles détentrices de collections documentaires privées sur les stratégies requises pour une meilleure protection de leur patrimoine ;
- proposer un certain nombre de recommandations et plan d'actions en termes de renforcement des capacités institutionnelles pour permettre aux professionnels d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires à la conception et à la mise en œuvre de programmes de gestion et de préservation des fonds documentaires.

Ont pris part à ce colloque des participants des pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Centrafrique, Côte d'Ivoire, France, Gambie, Mali, Niger, Sénégal et Togo.



Table des matières

Préface du Pr Ibrahima THIOUB, Recteur, Président de l'Assemblée de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar-----	7
Introduction -----	9
La conférence inaugurale : « Sauvegarde du patrimoine documentaire, lors des conflits : enjeux et perspectives » Professeur Iba Der THIAM-----	18
La première plénière -----	31
« Préservation du Patrimoine documentaire dans les zones en situation de conflit : Théories et Méthodes »-----	31
Communication 1 : « Problématique de la sauvegarde du patrimoine documentaire dans les zones en situation de conflit : cas de l'espace CEDEAO » Mouhammed Fadel DIAGNE ---	33
Communication 2 : « Conflit armé ou violent et patrimoine documentaire : rôle protecteur de la gendarmerie nationale et perspectives préventives ». Alioune FAYE-----	51
La deuxième plénière : « Préservation du patrimoine documentaire dans les politiques et pratiques publiques »-----	81
Communication 1 : Les stratégies de préservation des archives. Qu'en est-il de la RCA après la crise politique de 2012-2013 – début 2014 ? Rodolphe GOZEGBA DE BOMBEMBE -----	83
Communication 2 : « Patrimoine documentaire en danger : la situation des collections photographiques en Afrique de l'Ouest ». Mme Fatima FALL -----	93

Troisième plénière : « Solutions créatives pour une culture de la préservation des patrimoines documentaires dans les pays africains en situation de post-conflits » -----	101
Communication 1 : « De l’opportunité de conserver les archives de la recherche à l’Université Alassane Ouattara de Bouaké » Gilbert TOPPE -----	103
Quatrième plénière : « Préservation des fonds et collections documentaires en période de conflits : bonnes pratiques »----	121
Communication 1 : « Patrimoine documentaire en danger : prévoir le jour d’après ? » Jean-Marie ARNOULT -----	123
Communication 2 : « De notre expérience de la mise en place d’un projet de sauvetage et de reconstitution des archives des zones centre, nord, et ouest (cno) lors de la crise militaro-politique en Côte-d’Ivoire (2003-2011) » BAHY GOURO Venance -----	141
Communication 3 : « Quelles stratégies de préservation des archives des régions nord du mali ? » M. Tidiane KARAMBE	159
Cinquième plénière : « Préservation des fonds et collections documentaires en période de conflits : expériences locales »--	169
Communication 1 : « Manuscrits de Tombouctou : un patrimoine à l’épreuve de la guerre » M. Mor DIEYE -----	171
Communication 2 : « Le patrimoine culturel des régions nord du Mali face à la rébellion : quelles leçons de passe et du futur ? » M. Timothée SAYE-----	186
Conclusion -----	206

Cinquième plénière

**« Préservation des fonds et collections
documentaires en période de conflits :
expériences locales »**

Communication 1

« Manuscrits de Tombouctou : un patrimoine à l'épreuve de la guerre »

M. Mor DIEYE
Enseignant-chercheur
EBAD-UCAD
Dakar-Sénégal

Mots-clés

Destruction – Jihadisme – Manuscrit – Patrimoine – Tombouctou.

Résumé

Des conflits tous azimuts provoqués souvent par des ambitions ou différends politiques, religieuses, idéologiques ou tout simplement passionnels ont causé et causent encore beaucoup de tort à l'humanité, mais aussi au patrimoine en général. En ce qui concerne le patrimoine au sens global du terme, il faut reconnaître qu'il a subi, au cours des deux dernières décennies, beaucoup de dégradation et de destruction lors de conflits armés, notamment en Irak, en Syrie, mais surtout au Nord du Mali où un patrimoine millénaire universel et précieux, les manuscrits de Tombouctou, a failli être victime d'une guerre politico-religieuse qui ne disait pas son nom. Au-delà de leur aspect patrimonial, les manuscrits de Tombouctou véhiculent une vision sunnite de l'Islam basée sur le Soufisme qui est aux antipodes de l'idéologie salafiste. Les mouvements islamistes comme « Ansar dine » dont l'objectif était de s'attaquer aux manuscrits de Tombouctou professent le « Salafisme » et considèrent ainsi les auteurs de ce patrimoine comme les partisans d'un Islam impur et non orthodoxe. Dès lors, le patrimoine risque de se retrouver ainsi piégé dans des idéologies et considérations plutôt politico-religieuses et confessionnelles.

Introduction

Le patrimoine au sens large du terme a souvent subi, au cours du XX^e siècle et du début de ce XXI^e siècle, les conséquences néfastes de beaucoup de conflits armés civils ou inter-états et de crises ou de désastres naturels. Les derniers exemples que nous pouvons citer sont, entre autres, la destruction d'une bonne partie du patrimoine irakien lors de la première guerre du Golfe et de l'agression anglo-américaine de 2003 au cours desquelles des musées ont été saccagés ou bombardés avec des pertes de tablettes cunéiformes très riches du passé de la civilisation mésopotamienne. Depuis mars 2011, le patrimoine syrien est en train de subir le même sort avec le pillage de nombreux sites inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco comme les anciennes villes de Damas, de Bosra, d'Alep, le Krak des chevaliers, le château de Saladin, etc. Cette situation a conduit l'Unesco à inscrire ces différents sites syriens depuis juin 2011 sur une autre liste du Patrimoine mondial en péril.

En ce qui concerne le patrimoine documentaire à proprement parler et qui est le thème central de ce colloque, il faut rappeler qu'il a connu aussi des dégradations immenses dues à des conflits armés ou à des phénomènes naturels. Le violent séisme qui avait frappé Haïti en janvier 2010 avait occasionné la disparition de beaucoup de fonds d'archives à valeur parfois patrimoniale. Cette catastrophe naturelle n'avait pas non plus épargné la Bibliothèque nationale haïtienne dont des volumes importants de ses fonds documentaires avaient été enfouis sous les décombres. Pour ce qui est des dégradations causées par des conflits armés, nous pouvons donner l'exemple des Archives nationales de la République démocratique du Congo (RDC) dont la toiture a été détruite par les éclats d'un obus qui s'est abattu dans les installations des Arnaco lors des affrontements de mars 2007. L'ouverture béante de la toiture du bâtiment provoquée par cet

engin de guerre, avait entraîné des inondations dommageables pendant la saison des pluies.

Le dernier exemple de menace sur le patrimoine documentaire et qui semblait le plus sérieux est la récente guerre au Mali qui opposait d'une part, les éléments du Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) et le groupe islamiste « Ansar dine » et d'autre part, la coalition des forces françaises et africaines. Parmi les enjeux de ce conflit, nous pouvions noter les précieux fonds patrimoniaux sous forme de manuscrits communément appelés « les manuscrits de Tombouctou » qui étaient menacés de destruction. Ces écrits firent, en effet, la gloire de la vallée du fleuve Niger entre le XIII^e et le XIX^e siècle, car renfermant « *des traités de sciences profanes de l'époque (médecine, géographie, astrologie, métrique poétique et autres lettres, astrologie, mathématiques, etc.)* »¹⁹. La volumétrie de ces fonds manuscrits est évaluée par l'Unesco à plus de 15000 documents exhumés et répertoriés. D'autres disent que plus de 80000 autres manuscrits dorment encore quelque part dans des malles ou au fond des greniers de la ville mythique de Tombouctou.

Notre communication prendra l'exemple des manuscrits de Tombouctou et notre réflexion sera axée non pas sur des aspects relatifs aux stratégies de préservation et de sauvegarde qui, sûrement, seront traités ou le sont déjà par d'autres communicants, mais plutôt sur des raisons idéologiques et géopolitiques qui amenaient les leaders de ces mouvements à vouloir s'en prendre à ce patrimoine.

¹⁹ OULD Mohamed-Said. *Communication* au Colloque International sur « les bibliothèques nationales en Afrique francophone subsaharienne au XXI^e siècle : Une Bibliothèque Nationale, des collections d'intérêt national, des tâches spécifiques ». EBAD de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 5, 6 et 7 mai 2003. [En ligne] sur : <http://www.africanmanuscripts.org/index.php>. [Consulté le 08-08-2014].

Notre approche consistera à étudier deux points essentiels :

- L'idéologie politico-religieuse qui sous-tend la volonté de destruction des manuscrits de Tombouctou. Est-ce que détruire ce précieux patrimoine ne serait-il pas combattre en même temps le courant religieux sunnite auquel adhéraient les auteurs de ces manuscrits et dont la majeure partie serait considérée comme des « Saints soufis » ? Cette question entraîne une autre : comment le patrimoine peut-il être instrumentalisé à des fins politico-idéologiques ?
- Quelles réponses politico-matérielles, en termes de mesures préventives, les organismes internationaux (comme l'Unesco) et la communauté internationale en général, pourraient apporter afin d'éviter, dans le futur, que d'autres patrimoines documentaires soient exposés à des dangers similaires ?

1. L'idéologie politico-religieuse des destructeurs des manuscrits de Tombouctou

Le groupe jihadiste, « Ansar dine », en collaboration avec le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA) avait investi en avril 2012 une bonne partie du Nord Mali avec la prise des villes de Tombouctou et de Gao. Cependant, si les actions du MNLA étaient motivées par une guerre d'autonomie de l'Azawad, celles d'« Ansar dine » relevaient plutôt d'une idéologie religieuse mais aussi politique dont l'objectif est de combattre une certaine vision et pratique de l'Islam sunnite des habitants des villes du Nord Mali.

Pour mettre un lien entre le patrimoine de Tombouctou visé par la destruction des mouvements jihadistes et l'histoire de cette ville millénaire, il faut rappeler que Tombouctou, au Mali, se situe à la lisière de l'étendue du Sahara et à quelques encablures du fleuve Niger. Elle a été pendant longtemps fermée au monde occidental en général et aux Européens en particulier. Carrefour

commercial à l'époque des caravanes, Tombouctou a vu naître beaucoup de grands intellectuels musulmans et fut, de ce fait, le siège d'une intense vie intellectuelle. Elle comptait aussi beaucoup de « Saints musulmans », c'est pourquoi elle fut baptisée la « ville aux 333 saints ».

Au cours de cet âge d'or, des milliers de livres ont été écrits à la main puis abandonnés à la poussière du désert. L'exhumation de ces manuscrits a été entamée depuis quelques années. La découverte de ce trésor jusque-là méconnu fait dire à Jean-Michel Djian, journaliste au *Monde Diplomatique* que « *de la nuit de l'oubli émerge ainsi une passionnante histoire de l'Afrique jusqu'à présent ignorée* »²⁰. La progressive découverte de ces vieux manuscrits, dont certains remontent au XIII^e siècle, est en passe de devenir maintenant un enjeu historique, voire politique pour la préservation du patrimoine documentaire en général et africain en particulier. Ces précieux écrits qui firent la gloire de la vallée du fleuve Niger entre le XIII^e et le XIX^e siècle, étaient, dans un premier temps, menacés de décomposition et de pillage par des trafiquants. Toujours selon l'article, du journaliste du *Monde Diplomatique* « *de rarissimes ouvrages, écrits en langue arabe, parfois en Fulani (Peul)*²¹ *par des érudits originaires de l'ancien empire du Mali, transitent par la Suisse, où on les maquille ; puis sont proposés à des collectionneurs qui se les arrachent* ». Ce risque de perte d'une bonne partie de ce trésor à cause de trafics et de spéculations fait dire au chef de la mission culturelle de Tombouctou, M. Ali Ould Sidi que « *les manuscrits dont sont dépositaires les habitants doivent être identifiés, protégés, restaurés, sinon Tombouctou se verra dépecée de sa*

²⁰ DJIAN Jean-Michel. Les manuscrits de Tombouctou : un patrimoine inestimable en danger. Article extrait du journal *Monde Diplomatique*, septembre, 2004. [En ligne] sur : http://www.africamaat.com/article.php3?id_article=16. [Consulté le 08-08-2014].

²¹ Langue nationale parlée au Mali, au Niger, en Mauritanie et au Sénégal.

mémoire écrite. Une mémoire dont on ne soupçonne pas la portée»²². Ce trafic commercial des manuscrits de Tombouctou avait déjà été souligné par Léon l'Africain²³, à son retour de périple d'exploration des futurs Mali et Mauritanie, dans son ouvrage « Description de l'Afrique », quand il écrivait en 1550 : « (...) à Tombouctou, le commerce du livre est de loin plus lucratif que celui de n'importe quelle marchandise (...) ».

Pour revenir au vif du sujet, à savoir les raisons politico-idéologiques qui, en dehors des motivations religieuses, président à la destruction du précieux patrimoine documentaire de Tombouctou, il sera utile de constater que si nous observons bien le déroulé des événements, nous constatons que le groupe « Ansar dine » avait profité d'une insurrection lancée par le Mouvement national pour la libération de l'Azawad contre les symboles de l'Etat du Mali pour imposer aux populations de ces localités la Charia ou la loi islamique, et par ricochet une conception salafiste de l'Islam. La rébellion touarègue était parvenue à contrôler toutes les grandes villes du Nord-Mali, notamment Tombouctou qui semblait la localité la plus visée par le MNLA et le groupe islamiste « Ansar dine ».

Ainsi, parmi les premières cibles d'attaque du mouvement islamiste « Ansar dine », figurèrent les symboles et l'héritage des érudits musulmans de Tombouctou dont certains étaient des Saints soufis. Cela s'explique par le fait que ce mouvement prône l'idéologie du « Salafisme » que certains définissent comme « *un mouvement sunnite revendiquant un retour à l'islam des origines, fondé sur le Coran et la Sunna* »²⁴. Cependant, cette définition du « Salafisme »

²² M. Ali Ould Sidi cité par Jean-Michel Djian.

²³ Encore appelé, Mohamed Hassan al-Wazzan (1488-1548), dit Léon l'Africain, est un diplomate et explorateur d'Afrique du Nord XV^e et XVI^e siècle.

²⁴ AMGHAR Samir. Le salafisme en Europe : la mouvance polymorphe d'une radicalisation. *Politique Étrangère*, n°1, 2006.

n'est pas tout à fait complète. Elle omet de préciser, par exemple, que cette idée de retour aux origines est fondée sur une interprétation qui ne tient compte ni de l'évolution historique des sociétés ni de l'évolution de la religion de l'Islam elle-même. En effet, beaucoup des recommandations édictées du temps des débuts de l'Islam ont changé dans l'histoire même si les préceptes fondamentaux restent, quant à eux, inchangés. Cette reconnaissance d'une évolution est le fait d'autres courants de l'Islam parmi lesquels les Soufis sunnites et les Sunnites wahhabites. Pour illustrer notre propos, prenons l'exemple des tombeaux de certains saints hommes de Tombouctou démolis par les jihadistes du mouvement d'« Ansar dine » parce qu'ils les considèrent comme des témoins de l'idolâtrie. En effet, avant l'arrivée du Prophète Mohamed (PSL), les habitants de la région du Hijaz, que constituent aujourd'hui les villes de la Mecque, du Jiddah et de Médine croyaient en des idoles qu'ils considéraient comme des dieux. Ces idoles étaient bien gardées dans des édifices sous forme de tombeaux et les gens venaient s'y recueillir pour des prières ou pour faire leurs offrandes. Ainsi, lorsque le Prophète Mohamed reçut la révélation de son Seigneur pour appeler ses concitoyens à se convertir à l'islam, il leur demanda de n'adorer qu'un seul Dieu et de détruire tous les édifices qui représentaient toutes les formes d'idolâtrie. L'idéologie salafiste étend cette interdiction de construction d'édifice même pour les tombes des hommes considérés comme des saints.

L'islam de la région ouest-africaine, particulièrement du Sahel, est essentiellement basé sur l'idéologie soufie. C'est pourquoi, à l'instar du tombeau du Prophète Mohamed, beaucoup de mausolées de saints musulmans sont souvent construits, considérés comme des lieux de pèlerinage où on peut formuler des prières. C'est pour cela qu'on trouve dans certaines localités du sahel comme Tombouctou, en Mauritanie, au Sénégal, etc. où des saints sont apparus, beaucoup d'édifices de mausolées.

Pour expliquer les principes fondamentaux du soufisme, il faut rappeler que celui-ci constitue le fondement même de la « sunna » du Prophète Mohamed. Selon l'idéologie soufie l'islam comprend deux parties : une partie exotérique et une autre ésotérique. Le côté exotérique est le domaine de la loi islamique « Charia » qui définit les recommandations et les interdits au sein de la communauté musulmane. Quant au côté ésotérique, il relève plutôt des rapports intrinsèques entre l'homme et son Seigneur (Dieu). C'est en effet un domaine de la mystique musulmane qui considère que l'homme peut bénéficier de son créateur des faveurs et des prédispositions que les autres hommes ne peuvent pas forcément avoir. Cela est même le cas du Prophète Mohamed que tous les musulmans (quelle que soit l'idéologie à laquelle ils se réfèrent) considèrent comme le plus « important », le plus adoré de tous les prophètes et musulmans aux yeux de Dieu. Le soufisme écarte aussi toutes les formes de violence ou de terrorisme au nom de l'islam. Car, ce que certains mouvements islamistes comme « Al-Qaïda » ou « Ansar dine » considèrent actuellement comme le « Jihad », n'a rien à voir avec la guerre sainte prônée par l'islam. Le Jihad avec des armes a pris fin depuis le V^e siècle. En effet, après la dernière bataille d'auto-défense que le Prophète Mohamed a menée, il dit à ses compagnons que *« nous avons maintenant terminé la petite guerre sainte et nous entamons la grande guerre sainte »*. La petite guerre sainte ou Jihad est donc celle qui se fait avec des armes ; quant à la grande guerre sainte, elle est la bataille contre l'âme charnelle (la haine, l'égoïsme, la méchanceté et tout ce que la morale réprime). Dès lors, la destruction des manuscrits des érudits de Tombouctou et la démolition des monuments historiques (qui abritent leurs tombeaux) classés comme patrimoine mondial de l'humanité va non seulement à l'encontre des conventions de l'Unesco, mais aussi des principes du respect de la sépulture de l'homme édictés par l'islam.

Après cette mise au point qui éclaire quelques aspects de l'idéologie de ce mouvement islamiste jihadiste et les vrais fondamentaux de l'islam sunnite, et qui permet aussi de mieux situer les dimensions politico-religieuses du patrimoine dans ces régions, nous allons revenir sur les enjeux du patrimoine qui nous préoccupe le plus, en l'occurrence les manuscrits que d'anciens intellectuels de Tombouctou ont légués à leurs familles. Ce patrimoine documentaire unique au monde était très menacé de destruction lors des événements qui se déroulèrent en 2013 au Nord du Mali. Les jihadistes du mouvement « Ansar dine » étaient plus que jamais déterminés, comme ils avaient démoli certains monuments historiques classés par l'Unesco comme patrimoine mondial, à s'attaquer à ces fonds documentaires dont ils considèrent les producteurs comme de mauvais musulmans qui prônaient l'idolâtrie. Il faudra, néanmoins, signaler qu'une bonne partie de ces manuscrits avait pu être sauvée grâce à la perspicacité professionnelle de certains archivistes maliens, car selon Shamil Jeppie, directeur du projet de conservation des manuscrits de Tombouctou à l'université du Cap, en Afrique du Sud : « *les conservateurs et archivistes avaient commencé à déplacer les documents vers Bamako, la capitale du Mali, pour les cacher avant l'arrivée des Islamistes à Tombouctou l'an dernier* »²⁵.

En somme, détruire les fonds documentaires des manuscrits de Tombouctou revient à combattre l'idéologie soufie à laquelle adhéraient les producteurs et auteurs de ces fonds patrimoniaux. Cela démontre aussi une volonté d'imposer une vision littéraliste

²⁵ AFP. Dépêche sur « *Plus de 90% des manuscrits de Tombouctou auraient été sauvés* », reprise par le site *Libération.fr* du 30 janvier 2013. [En ligne] sur : http://www.liberation.fr/monde/2013/01/30/plus-de-90-des-manuscrits-de-tombouctou-auraient-ete-sauves_877914 . http://www.africamaat.com/article.php3?id_article=16. [Consulté le 25-08-2014].

de la religion musulmane qui, finalement, cache des tendances politiques qui ne disent pas leurs noms.

2. Quelles réponses politico-matérielles, en termes de mesures préventives, préconiser ?

Les premières réponses préventives à apporter aux menaces, dues à la situation géopolitique exposée dans le point précédent de notre communication, sont politiques. En effet, les Etats africains en général et en particulier ceux du Sahel, en collaboration avec les organisations panafricaines, doivent mettre en place des mécanismes qui assureront dans le futur une protection diplomatique d'un patrimoine d'une grande valeur universelle comme celui des manuscrits de Tombouctou. Ces mécanismes peuvent être sous forme de conventions ou de chartes de protection – visant à protéger prioritairement tout patrimoine à portée universelle en cas de conflit –, signées de manière bilatérale ou multilatérale entre les Etats africains et les organisations internationales.

L'absence de cette réponse politique africaine s'est manifestée surtout lors des combats de libération du Nord Mali du joug du groupe islamiste d'« Ansar dine ». Au cours des premières heures de l'invasion jihadiste, c'est l'intervention des troupes françaises qui avait permis d'arrêter sa poussée. Même si cette intervention militaire avait permis de repousser les jihadistes de Tombouctou, le sort des manuscrits de Tombouctou restait cependant incertain. La sauvegarde de ces manuscrits était en effet devenue un enjeu géopolitique dont la responsabilité incombait et incombe encore à la communauté internationale. En première ligne de cette responsabilité, on trouve les gouvernements de l'Union africaine (UA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Pour illustrer notre propos, il faut préciser que la capacité de nuisance du mouvement « Ansar dine » était quasi nulle par

rapport aux moyens dont l'UA et la CEDEAO disposaient et disposent encore pour le mettre hors d'état de nuire. La question était donc celle de la volonté politique de ces Etats africains et non pas une question de moyens matériels. Les palabres et les conciliabules que les chefs d'Etat de l'UA et de la CEDEAO menaient depuis le début de la rébellion du Nord-Mali au mois d'avril 2012 ne faisaient qu'accroître les dangers qui pesaient sur le patrimoine documentaire de Tombouctou. Nous pouvons dire que « (...) *c'est triste de le constater, mais on a l'impression que l'Afrique, à travers ses leaders, ne nourrit pas de grandes ambitions dans les domaines de la culture et de la mémoire. Il faut aussi reconnaître que tout ne peut pas être justifié par le prétexte du sous-développement et de manque de moyens matériels et financiers* »²⁶. Car, la sauvegarde de ce patrimoine ne peut résulter que des décisions politiques courageuses et efficaces permettant de le pérenniser contre toute attaque visant à le faire disparaître.

En ce qui concerne les réponses matérielles préventives, il s'agira de trouver des moyens d'établir des copies de sauvegarde du patrimoine documentaire de Tombouctou. La dématérialisation s'avère comme le moyen le plus efficace pour leur pérennisation dans le temps, tout au moins de leurs contenus textuels et graphiques. Compte tenu de la fragilité qui caractérise les supports de ces documents manuscrits (souvent écrits sur du papier ancien) et de la diversité de leurs formats, il faudra choisir un matériel de numérisation bien adapté à leur état de conservation matérielle. Il s'agira en effet de voir, parmi les différents produits de scanners qu'offre le marché de l'informatique, quels sont ceux qui semblent plus opérationnels et

²⁶ DIEYE Mor. *Valorisation et médiation numérique du patrimoine documentaire colonial et de l'esclavage*. Thèse de doctorat en Sciences de l'information, de la communication et de la documentation. Montpellier : Université Paul Valéry de Montpellier, décembre 2013, p.169.

plus adaptés à la numérisation de ces manuscrits. Les critères de choix seront basés sur ce que le matériel de numérisation propose en termes de sécurité et de protection des documents contre le froissement, voire la destruction, de qualité des documents et de possibilité d'accès aux documents numériques.

En effet, le marché de l'informatique, offre de nos jours, une gamme de matériels de numérisation très diversifiée, très performant, mais qui ne garantit pas toutes les qualités en termes de rendu numérique. Il est donc nécessaire de ne pas se fier à l'audience ou à la notoriété que jouissent certaines grandes firmes spécialisées dans ce domaine et dont les labels sont connus à travers le monde entier, du moins celui des technologies du multimédia.

Il ne suffira pas seulement de numériser, mais il faudra aussi créer les conditions d'une conservation pérenne des données numériques. Ces manuscrits une fois numérisés doivent être sauvegardés sur des supports sûrs et stockés dans des endroits qui remplissent toutes les normes de conservation. Leur mise en ligne est aussi une réponse à ceux qui pensent que de détruire les supports suffira à détruire les idées et leur diffusion. Il est en outre conseillé que de tels types de documents numériques soient conservés dans des établissements de gestion du patrimoine spécialisés ou dans des organismes nationaux ou internationaux à vocation culturelle comme l'Unesco. Enfin, les réponses matérielles doivent être orientées vers la réalisation de locaux de conservation adaptés aux aléas des climats tropicaux et capables d'accueillir des types de patrimoine précieux comme celui de Tombouctou en cas de menace de destruction.

Conclusion

Comme nous l'avons indiqué en introduction, le patrimoine en général a souvent subi beaucoup de catastrophes dues, soit au fait de la nature, soit à celui de l'homme. Il a aussi été l'objet

d'instrumentalisation politique ou même religieuse, comme ce fut récemment le cas lors des événements du Nord Mali avec les manuscrits de Tombouctou. La vocation du patrimoine, quel qu'il soit, est de sauvegarder la culture d'un peuple et de pérenniser son histoire, sa mémoire, voire son identité. Cela doit lui permettre de bénéficier d'une certaine « immunité protectrice » de toute utilisation autre que patrimoniale, mémorielle et historique. Dès lors qu'on fait investir le patrimoine par le champ politique ou religieux, sa vocation peut être biaisée ou même détournée car celui-ci peut être instrumentalisé pour combattre une idéologie ou une sensibilité. Cette situation est en effet perceptible au travers de la tentative des éléments du groupe islamiste « Ansar dine » de détruire les manuscrits de Tombouctou, car dans l'élimination de ces documents, ils visent l'élimination de l'idéologie soufie épousée par leurs producteurs et auteurs et la volonté d'imposer leur ligne idéologique qu'est le « wahhabisme ».

Mor DIEYE

Enseignant-chercheur

**École de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes – UCAD
Chercheur associé au LERASS-CERIC (Laboratoire d'études et de
recherches appliquées en sciences sociales-Centre d'étude de
recherches en Information et communication, Montpellier-France)**

Bibliographie

- AFP. Dépêche sur « *Plus de 90% des manuscrits de Tombouctou auraient été sauvés* », reprise par le site *Libération.fr* du 30 janvier 2013. [En ligne] sur : http://www.liberation.fr/monde/2013/01/30/plus-de-90-des-manuscrits-de-tombouctou-auraient-ete-sauves_877914 http://www.africamaat.com/article.php3?id_article=16. [Consulté le 25-08-2014].
- AMGHAR Samir. Le salafisme en Europe : la mouvance polymorphe d'une radicalisation. *Politique Étrangère*, n°1, 2006.
- DIEYE Mor. *Valorisation et médiation numérique du patrimoine documentaire colonial et de l'esclavage*. Thèse de doctorat en Sciences de l'information, de la communication et de la documentation. Montpellier : Université Paul Valéry de Montpellier, décembre 2013, p. 169.
- DJIAN Jean-Michel. Les manuscrits de Tombouctou : un patrimoine inestimable en danger. Article extrait du journal *Monde Diplomatique*, septembre, 2004, [En ligne] sur : http://www.africamaat.com/article.php3?id_article=16. [Consulté le 12-08-2014].
- GRALLET Guillaume. *Le Point.fr du 10/06/2013*. [En ligne] sur : http://www.lepoint.fr/technologie/zimmermann-faire-confiance-a-google-ou-facebook-c-est-etre-a-poil-sur-internet-10-06-2013-1678994_58.php. [Consulté le 11-06-2013].
- Le Figaro. [En ligne] sur : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/01/08/01016-20130108ARTFIG00481-une-descendante-d-esclaves-porte-plainte-contre-l-etat.php>. [Consulté le 15-07-2014].
- Livreshebdo.fr. [En ligne] sur : <http://www.livreshebdo.fr/etranger/actualites/plus-de-90--des-manuscrits-de-tombouctou-ont-ete-sauves/10022.aspx>. [Consulté le 04-07-2014].
- OULD Mohamed-Said. *Communication* au Colloque International sur « les bibliothèques nationales en Afrique francophone subsaharienne au XXI^e siècle : Une Bibliothèque Nationale, des collections d'intérêt national, des tâches spécifiques ». EBAD de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 5, 6 et 7 mai 2003. [En ligne] sur : <http://www.africanmanuscripts.org/index.php>. [Consulté le 08-08-2014].
- Quotidien Le Soleil. [En ligne] sur : http://www.lesoleil.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=27053:centenaire-des-archives-du-senegal-un-colloque-sur-l-archives-memoire-bonne-gouvernance-et-citoyennete-r-en-juillet&catid=157:culture&Itemid=109. [Consulté le 11-08-2014].